

Vérification et maintenance des extincteurs, des blocs autonomes d'éclairage de secours, des plans d'évacuation, des RIA (Robinet d'Incendie Armé) des bâtiments municipaux – Campagne 2023



Le Maire de la ville de WAZIERS, agissant en qualité et en vertu des délibérations du Conseil Municipal du 23 juillet 2020 et du 18 décembre 2020, en application du Code Général des Collectivités Territoriales des articles L 2122.22 et L 2122-23,

Considérant qu'il y a lieu de vérifier et de contrôler les extincteurs, des blocs autonomes d'éclairage de secours, des plans d'évacuation, des RIA des bâtiments municipaux pour l'année 2023,

DÉCIDE

La société SAPIAN, agence de Lieu Saint Amand, 3 avenue Jean Monnet à LIEU ST AMAND (59111) est en charge de procéder à toutes les vérifications, contrôles et changements divers de matériels pour un montant de 7 002.50 € soit 8 403.00 € TTC.

Fait à WAZIERS, le 14 SEPTEMBRE 2023

Le Maire,
Laurent DESMONS

